

SPACE IS THE LIMIT

Souvent les investisseurs utilisent l'expression "*Sky is the limit*" (le ciel pour seule limite) lorsque qu'un titre progresse de manière continue et que rien ne semble pouvoir l'arrêter. C'est un peu l'antithèse du vieil adage boursier « les arbres ne montent pas jusqu'au ciel ! ».

En 2026, le ciel n'est plus une frontière, Il est devenu une étape !

Car, pendant que les investisseurs continuent à scruter les taux d'intérêt, les tensions géopolitiques ou les résultats trimestriels, un autre événement concentre peu à peu toutes les attentions : l'introduction en Bourse annoncée (ou plus exactement orchestrée) de SpaceX. Une introduction hors norme, par sa taille, par sa symbolique, mais également par ce qu'elle dit profondément des marchés en 2026.

Avec une valorisation cible d'environ 1 750 milliards de dollars mais peut-être de 2.000 milliards pour son premier jour de cotation, SpaceX se pare déjà de superlatifs dans l'univers des introductions en bourse (IPO). Depuis des semaines, avec un narratif proche de la sortie de Star Wars ou de l'Odyssée de l'Espace, elle façonne les conditions d'une euphorie, notamment chez les particuliers qui n'ont pas eu la possibilité de participer aux nombreuses levées de fonds réalisées jusqu'à aujourd'hui. Et même le jour de l'introduction, l'effet rareté sera encore de mise. En effet, le total des titres mis à disposition ne sera que de 75 milliards de dollars (ce que Google vient d'émettre en ce début de juin pour une simple augmentation de capital, mais... sans le même engouement). Quelques dizaines de milliards donc, soit moins de 5% du capital, dont 30% pour les particuliers histoire d'en avoir un peu, mais pas trop et surtout pas assez !

En 2026, FOMO et TINA doivent être impérativement du spectacle.

Un titre qui, en dépit de son faible flottant, va néanmoins pouvoir très rapidement intégrer l'indice S&P500 et/ou l'indice Nasdaq, en ayant à lui seul presque la taille du CAC40 et alors que les règles d'intégration ne le permettent normalement pas à ce stade ! Le succès doit être total et pour cela il faut des acteurs et des spectateurs que les ETF vont apporter en masse si l'entreprise est présente dans les indices. Si habituellement cela peut intervenir après 12 à 24 mois de « période d'observation » post introduction, cette fois-ci le décompte se fera en semaines voire... en jours !

En 2026, le marché ne s'interroge plus vraiment sur les règles : il les adapte.

Au-delà du chiffre impressionnant de 1 750 milliards (12 zéros !) de dollars, il y a l'ampleur, mais surtout ce qu'il suppose. Car derrière les succès industriels incontestables (lanceurs réutilisables qui permettent au groupe de déployer le plus grand réseau de satellites au monde (constellation Starlink), l'IA avec Grok, X, demain des datacenters autour de la Terre et un jour des colonies sur Mars) subsiste une réalité plus classique : celle d'une entreprise qui se présente aujourd'hui avec un compte de résultat négatif (-5 milliards en 2025, déjà presque autant au 1^{er} trimestre 2026) et dont la rentabilité demeure incertaine dès lors que l'on intègre l'ensemble des investissements nécessaires à sa croissance.

En 2026, perdre de l'argent n'est plus un défaut, c'est presque une preuve d'ambition.

Ainsi, SpaceX est devenu une promesse. Une promesse technologique, industrielle, stratégique... et désormais boursière. Une promesse que les marchés semblent avoir déjà intégrée, valorisée, presque sanctuarisée.

Enfin, investir dans SpaceX, c'est aussi tolérer que le pouvoir n'y soit pas partagé. Les investisseurs publics n'achèteront que des actions de classe A, assorties d'un seul droit de vote, tandis qu'Elon Musk conservera les actions de classe B, dotées de dix droits de vote chacune. À l'issue de l'introduction, il détiendra ainsi environ 85,1% des droits de vote, garantissant un contrôle absolu et définitif. Le flottant existera, les actionnaires aussi, mais sans aucune capacité réelle d'influence. Dans cette architecture parfaitement verrouillée, une seule certitude s'impose : dans SpaceX, le seul homme capable de révoquer Elon Musk restera Elon Musk.

En 2026, même les investisseurs contraints par des règles ESG finiront par justifier l'exception.

Mais dans toute conquête spatiale, aussi parfaitement scénarisée soit-elle, il existe un moment où la trajectoire idéale laisse place aux imprévus. Les marchés semblent aujourd'hui écrire le scénario d'une mission sans accroc, oubliant peut-être que dans le film Apollo 13, tout bascule précisément au moment où tout semblait sous contrôle. Et que la phrase devenue culte « *Houston, we have a problem* » n'intervient jamais au décollage, mais bien une fois en orbite, lorsque le retour en arrière n'est plus une option.

C'est peut-être là que réside la singularité la plus frappante de l'introduction à venir. Non pas tant dans sa taille ou dans sa valorisation, mais dans l'ensemble des ajustements subtils, parfois discrets, que l'écosystème financier semble prêt à accepter pour en garantir le succès. Car à bien des égards, SpaceX ne correspond pas aux standards traditionnels des marchés cotés : gouvernance concentrée, visibilité partielle, rentabilité différée, structure capitalistique spécifique. Autant d'éléments qui, dans un autre contexte, auraient suscité au minimum de la prudence.

Données chiffrées : sources Cogefi Gestion

AVERTISSEMENT - Les OPC sont investis dans des instruments financiers sélectionnés par Cogefi Gestion qui connaîtront les évolutions et aléas des marchés. Il est rappelé que tout investissement comporte des risques de perte. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne constituent en aucun cas une garantie de performance ou de capital à venir. Ce document ne constitue ni une offre de vente, ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité du groupe Cogefi. Données à caractère indicatif. Avant tout investissement, Cogefi Gestion recommande de se rapprocher de son conseiller pour une meilleure compréhension des risques et de consulter obligatoirement le DICI des OPC disponible sur www.cogefi.fr. Ces fonds ne peuvent être souscrits par des « US Persons » ou assimilés.

À propos de COGEFI GESTION - Société de Gestion de Portefeuille (agrément AMF GP97090) ayant pour activité la gestion de portefeuilles pour compte de tiers - gestion privée et collective. Son expertise se traduit par des services et produits adaptés aux investisseurs privés comme professionnels. Cogefi Gestion est une filiale du groupe Cogefi.